Webinaire Cadastre & Web Cadastre











Quelques consignes techniques en visio

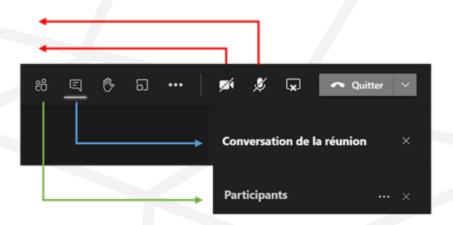
(après contrôle du bon fonctionnement de vos installations)

Pour utiliser Teams

Désactiver impérativement vos caméras et micros

Accéder à la conversation de la réunion et poser vos questions

Voir les autres participants



IMPORTANT : s'il vous plait, présentez-vous (nom/structure/email) dans

la conversation (ou renommez-vous sur Teams en suivant le format)





Ordre du jour

1. Introduction à la donnée MAJIC

Définitions Plan Cadastral Informatisé MAJIC : Mise à jour des Informations Cadastrales

2. Exploitation des livraisons MAJIC d'OPenIG

Les ayants-droits
Condition d'obtentions des fichiers
Description des étapes
Recommandations

3. Présentation de l'outil Web Cadastre

Description
Démo
Conditions d'accès
Mise à jour Vmap



1. Introduction à la donnée MAJIC



Définitions

MAJIC : Mise à Jour des Informations Cadastrales – fichiers textes contenant les données bruts

PCI : Plan Cadastral Informatisé - existe sous la forme de deux produits complémentaires :



- le **PCI Vecteur** : regroupe les feuilles qui ont été numérisées et couvre l'essentiel du territoire
- le **PCI Image** : regroupe les feuilles qui n'ont été que scannées, et complète la couverture

34 700 communes sont couvertes par le PCI Vecteur, sur un peu plus de 35 000 communes. Les plans des autres communes sont disponibles dans le PCI Image



On parlera essentiellement du PCI Vecteur, qui est utilisé par OPenIG pour la livraison des données.



Source: https://cadastre.data.gouv.fr/datasets/plan-cadastral-informatise



Plan Cadastral Informatisé (PCI)

PCI Vecteur : Plan Cadastral informatisé

Contient des objets:



- **Surfacique**: contour communal, section cadastrale, lieux-dits, parcelle, bâtiments,...
- Linéaire : linéaire de voirie, objets linéaires divers,...
- Ponctuel : borne de propriété, point de canevas, numéro de voirie,...



Il n'y a aucune information sensible dans le PCI vecteur!



Source: https://cadastre.data.gouv.fr/datasets/plan-cadastral-informatise



Plan Cadastral Informatisé (PCI)

Disponible sous différents formats :

Format Edigéo: données exploitables avec des outils libres comme QGIS, peuvent aussi être utilisées avec des applications métiers conçues pour les collectivités territoriales

Format DXF-PCI: format utilisé pour des outils bureautiques de CAO/DAO



Source: https://cadastre.data.gouv.fr/datasets/plan-cadastral-informatise



Plan Cadastral Informatisé (PCI)

EDIGéO: Format standard récupérable depuis la DGFIP, il y a tous ces fichiers pour une feuille cadastrale :

- fichier.THF: un fichier par échange EDIGéO
- fichier.GEN: données générales indiquant la structure et l'emprise géographique des données
- fichier.GEO: référence des coordonnées
- fichier.QAL: informations relatives à la qualité
- fichier.DIC: nomenclature des objets, des attributs et des relations
- fichier.SCD : définit le schéma conceptuel des données
- fichier.VEC : données géographiques vectorielles



Source: https://cadastre.data.gouv.fr/datasets/plan-cadastral-informatise

MAJIC: Mise à Jour des Informations Cadastrales



- code_insee_organisme_ART.DC21.W21340.BATI.A2021.N000684

 code_insee_organisme_ART.DC21.W21340.LLOC.A2021.N000684

 code_insee_organisme_ART.DC21.W21340.NBAT.A2021.N000684
- code_insee_organisme_ART.DC21.W21340.PDLL.A2021.N000684
 code_insee_organisme_ART.DC21.W21340.PROP.A2021.N000684

Description des fichiers :

- les propriétaires (PROP): identifie les personnes physiques et morales
- les propriétés bâties (BATI): type de local (maison, appt,..),nature de l'occupation (locataire, propriétaire, vacant,..), description de l'habitation (dates d'achèvement, équipements,..)
- les propriétés non bâties (NBAT): informations relatives aux parcelles, aux lots non bâtis, aux subdivisions fiscales(types d'occupations du sol).
- les propriétés divisées en lot (PDLL) : identifie les copropriétés
- le lien lot-local (LOC) : table de liaison d'informations



2. Exploitation des livraisons MAJIC via OPenIG



Les ayants-droits

Les droits sont ouverts aux :

- Collectivités territoriales
- Etablissements publics de coopération intercommunale
- Administrations d'Etat :
 - Etablissements publics administratifs :
 - les associations syndicales autorisées (ASA) et les associations syndicales constituées d'office (ASCO)
 - l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
 - l'institut national de l'origine et de la qualité (INAO)
 - le conservatoire du littoral
 - les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)
 - le syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF)
 - les chambres de commerce et d'industrie (CCI)
 - Etablissements publics industriels et commerciaux :
 - l'office national des forêts (ONF)
 - les offices publics de l'habitat (OPH)
- Groupements d'intérêt public (GIP)
- Sociétés dont l'Etat est l'actionnaire unique, telle que SNCF réseau
- Sociétés publiques locales d'aménagement (SPLA)

Plus d'informations dans la procédure d'OPenIG



Source: https://www.openig.org/sites/default/files/cadastre/PROC OPenIG fichiers fonciers DGFIP.pdf

Les ayants-droits

Concernant les prestataires de services :

- Prestataires de services :
- La restriction tenant à l'usage interne des données ne fait toutefois pas obstacle à une utilisation des données par un prestataire de services chargé de réaliser des traitements ou d'apporter son concours pour les études mises en œuvre par le demandeur.
- En cas de recours à un prestataire de services, une **convention** doit définir précisément les traitements qui lui sont demandés.

Le prestataire doit :

- prendre les mesures de sécurité nécessaires et s'engager à ce que les informations communiquées ne soient pas conservées, utilisées ou dupliquées à d'autres fins que celles indiquées par la convention.
- À l'issue de sa mission, il doit détruire tous les fichiers manuels ou informatisés servant de supports aux informations saisies.



Convention prestataire: www.openig.org/sites/default/files/2022-01/convention ayant-dt prestataires.doc

Procédure d'OPenIG: https://www.openig.org/sites/default/files/cadastre/PROC OPenIG fichiers fonciers DGFIP.pdf

Les ayants-droits

Pour finir:

En outre, certaines associations qui exercent une mission de service public sont considérées comme ayants-droits de ces fichiers. La mission de service public ne se présumant pas, pour toute association membre d'OPenIG faisant la demande d'accès aux fichiers MAJIC, un formulaire sera envoyé à l'association; une fois que ce dernier sera retourné rempli à OPenIG, OPenIG étudiera l'examen du caractère ayant-droit, si nécessaire en posant la question directement à la DGFIP.



Source: https://www.openig.org/sites/default/files/cadastre/PROC OPenIG fichiers fonciers DGFIP.pdf

Condition d'obtention des fichiers (1/2)

Prérequis obligatoires et règles :

- Votre organisme doit être membre d'OPenIG,
- Vous devez avoir un compte validé sur l'Infrastructure régionale de Données Géographiques (IDG), ainsi qu'un territoire de compétence à jour
- Votre organisme doit être un ayant droit sur les fichiers fonciers
- Une seule personne au sein d'un même organisme sera habilitée : assurez-vous de désigner une personne référente
- Vous devez prendre connaissance de la conformité des traitements avec le RGPD
- **Un seul téléchargement** par millésime est autorisé (à partir du moment où la donnée est téléchargée et exploitable)



Source: https://www.openig.org/sites/default/files/cadastre/PROC OPenIG fichiers fonciers DGFIP.pdf

Condition d'obtention des fichiers (2/2)

- Prendre connaissance des procédures et contraintes applicables sur ces données : <u>Procédure OPenIG</u>
- Prendre connaissance de l'acte d'engagement Region/DGFIP
- Télécharger et remplir l'acte d'engagement <u>Acte engagement majic</u>
- Déclarer un DPO sur https://www.cnil.fr/fr/designation-dpo
- Avoir un territoire de compétence valide sur l'IDG d'OPenIG avant de soumettre votre demande
- Aller sur https://ckan.openig.org/dataset/majic pour soumettre votre demande (cliquer sur la ressource, puis sur en ayant votre acte d'engagement signé et votre déclaration CNIL



IMPORTANT!: Si vous ne vous êtes jamais connecté à votre espace FTP OPenIG, Il faut le faire une fois pour générer votre espace de téléchargement!!!

Pour cela il faut utiliser d'un client FTP tel que FileZilla, et utiliser les informations suivantes pour vous connecter :

Hôte: sftp://sftp.openig.org:8322 **Identifiant**: votre identifiant OPenIG

Mot de passe : votre mot de passe OPenIG



Source: https://www.openig.org/actualites/cadastre-les-donnees-majic-2021-sont-disponibles

Description des étapes

- Récupération par la Région des données MAJIC via la DGFIP
- Récupération par OPenIG (acte d'engagement avec la Région)
- Préparations des fichiers et dossiers pour automatisation d'extractions
- Suite à une demande : vérification des documents (déclaration CNIL et Acte d'engagement)
- Utilisation de l'ETL Raccourcis (logiciel Mac)
- Livraison de la donnée sur serveur FTP (zippé et protégé par mot de passe) et accès par mail







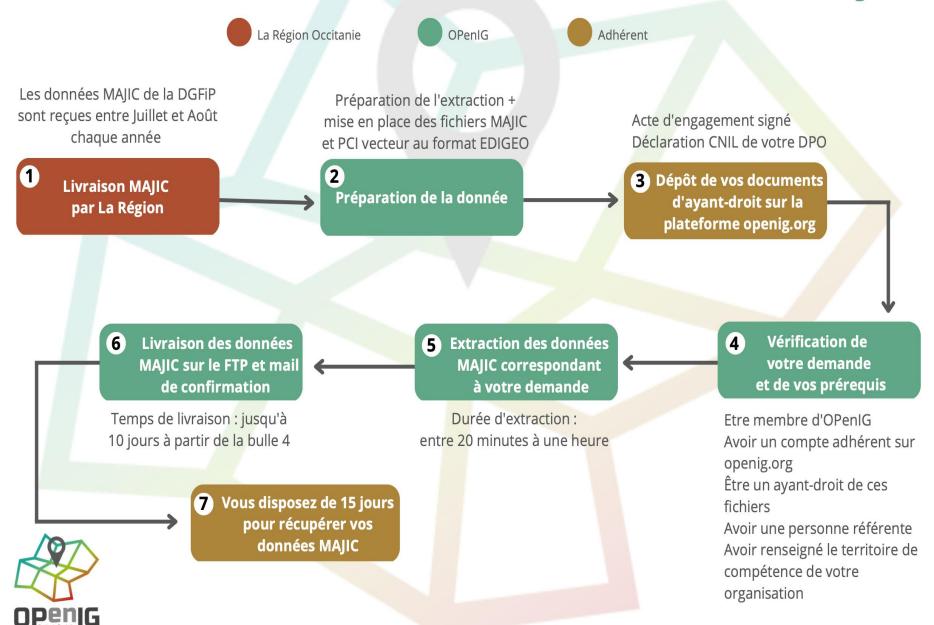






Source: https://www.openig.org/sites/default/files/cadastre/PROC OPenIG fichiers fonciers DGFIP.pdf

Schéma de livraison des données MAJIC



Contenu de la livraison

Les données sont livrées et archivées dans un fichier .zip qui contient :

- Un dossier majic contenant deux sous-dossiers : majic_par_commune et majic_par_territoire
- Acte d'engagement de la Région avec la DGFIP
- Dossier des PCI vecteur par commune (récupéré depuis cadastre.gouv.fr, millésime d'avril de l'année en cours)



Attention: les données livrées concernent votre territoire de compétence à jour. S'il y a un changement, prévenez-nous par mail avec preuve à l'appui pour qu'on puisse modifier votre territoire de compétence sur l'IDG d'OPenIG



Recommandations

Pour résumer :

- Avoir un compte sur le site d'OPenIG validé
- Avoir créé son organisation et/ou en avoir rejoint une
- Avoir transféré par mail les codes INSEE de votre territoire de compétence (encore mieux sous ce format : 34001,34002,34003,etc..)
- Bien vérifier que son compte fonctionne (se connecter sur le site d'OPenIG)
- Se connecter sur Filezilla (ou autre logiciel permettant la connexion à un serveur FTP)
- Rentrer l'adresse transmise et les ID / mdp du site d'OPenIG, cela permet de créer l'espace
 FTP pour récupération des données
- Si vous avez des soucis de connexions, c'est généralement parce que vous n'avez pas activé votre compte OPenIG ou bien que le port 8322 est bloqué dans votre organisme (se rapprocher de votre service informatique)



Pour finir...

- OPenIG, en conformité avec le RGPD, supprime chaque année les données MAJIC de l'année précédente.
- Si d'autres adhérents ont ce besoin, me contacter par mail ou téléphone, jusqu'à mon départ en automne. Une autre personne d'OPenIG assurera la continuité des services.



Michaël Viadere

cadastre@openig.org

Chargé de mission / Référent cadastre

Association OPenIG

Tel: 04 67 55 86 52

Portable: 07 50 69 60 71



3. Présentation de l'outil Web Cadastre



Description

Une application web cadastre?

Il s'agit d'une **application en mode SaaS** (Software As A Service) accessible par internet : comme avec n'importe quel site web, **l'utilisateur se connecte et peut consulter les données cadastrales** de son territoire de compétence.

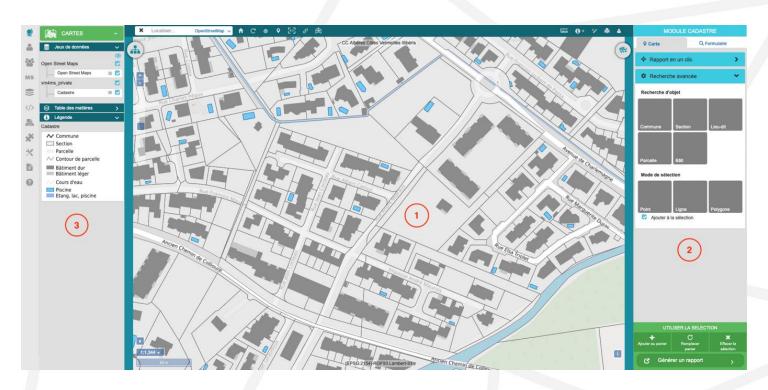
Différentes fonctionnalités

L'intérêt de ce type d'application n'est pas simplement la consultation mais aussi le croisement de la donnée cadastrale avec d'autres données SIG indispensables pour les différents organismes adhérents (dont des fonds de plan et des flux wms) :

- Grâce au module cadastre, on peut générer différents types de documents (fiche descriptive de la parcelle, relevé de propriété, fiche d'urbanisme, etc.)
- L'application est personnalisable selon les besoins, que ce soit en droits utilisateurs, fonds de cartes, styles,...



Description



Légende :

- 1. Fond de carte personnalisable
- 2. Menu du module cadastre : permet de récupérer différents documents spécifiques à une parcelle.
- 3. Légende de la carte



Démonstration de l'utilisation du Web Cadastre

Lien: https://webcadastre.openig.org/vmap/



Conditions d'accès

Quelles sont les conditions d'accès?

Tous les adhérents ayants-droits à la donnée MAJIC peuvent demander l'accès à l'application web cadastre d'OpeniG.

Prérequis:

- votre organisme est adhérent (*) d'OPenIG et à jour de sa cotisation pour l'année en cours
- vous avez créé un compte sur le site d'OPenIG,
- vous avez lu et respecté la procédure d'accès aux données MAJIC pour l'année 2025
- votre territoire de compétence est à jour. Si ce n'est pas le cas, merci de nous envoyer les codes INSEE de votre territoire de compétence.
- vous nous envoyez le logo de votre organisme (s'il a changé depuis votre 1ère adhésion).



* : cela concerne uniquement les adhérents directs d'OPenIG. Pour les adhérents indirects (par exemple via une communauté de communes ou via un organisme de mutualisation autour de l'information géographique), vous pourrez y accéder uniquement si l'adhérent direct (la communauté de communes ou l'organisme de mutualisation) a autorisé OPenIG à le faire.



Informations

- Attention! Le fichier TOPO produit par le référentiel TOPAD de la DGFIP se substitue désormais au fichier FANTOIR depuis juillet 2023. Vous pouvez télécharger ces données en cliquant sur la ressource Données Topo (ex-fantoir) sur cette page https://ckan.openig.org/dataset/majic
- Lien informations données TOPO > Qgisplugin Cadastre : https://github.com/3liz/QgisCadastrePlugin/issues/345
- Solution TOPO2Fantoir : https://github.com/landryb/topo2fantoir
- Lien vers l'accès aux données fonciers enrichies du CEREMA :
 https://datafoncier.cerema.fr/fichiers-fonciers et la documentation : https://doc-datafoncier.cerema.fr/doc/guide/ff



- OPenIG ne propose que la visualisation et traitement pour les données MAJIC
- Propose aussi d'intégrer les flux WMS de données spécifiques à condition que l'adhérent fournisse le lien du flux



Merci à tous!

